



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, le lundi 7 avril 2025 a lieu à la salle de l'Espace 415 la séance ordinaire de notre conseil à 19h00.

Sont présents :

Madame Valérie Gagnon

Messieurs : Sébastien Grondin, René Breton, Marc-André Routhier et Dominic Parent.

Sous la présidence de Mme Andréa Gosselin, mairesse.

Est également présents : M. Anthony Cyr, directeur général/greffier-trésorier par intérim.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 10 mars 2025
 - 2.2. Affaires découlant du dernier procès-verbal
 - 2.3. Adoption des comptes du mois
 - 2.4. Résolution adoptant les dépenses incompressibles
 - 2.5. Correspondance
 - 2.6. Période de questions
 - 2.7. Rapport de la MRC
 - 2.8. Rapport du responsable des travaux publics
- 3. RÉGLEMENTATION**
 - 3.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement N^o 403 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats.
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1. Dépôt du *Rapport annuel – Application du règlement de gestion contractuelle pour 2024*
 - 4.2. Dépôt des rapports financiers 2024
- 5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - 5.1. Offre de services pour l'abat-poussière
 - 5.2. Offre de services pour le balayage des rues
 - 5.3. Offre de services pour le débroussaillage
- 6. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
 - 6.1. Pattern Energy – Prospection sur le territoire
 - 6.2. Demande CPTAQ – Dossier #449352
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1. Grosses vidanges – 12 mai 2025
- 8. SÉCURITÉ CIVILE**
 - 8.1. Renouvellement Croix-Rouge
 - 8.2. Dépôt du rapport d'activité en matière d'incendie pour 2024
 - 8.3. Démission d'un pompier volontaire
 - 8.4. CAUCA – Retrait de certaines personnes de la liste d'appel
- 9. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ**
 - 9.1. Camp de jour
 - 9.1.1. Prévisions budgétaires



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

9.1.2. Embauche – animateurs

10. COMITÉS DES ÉLUS

10.1. TRAVAUX PUBLICS

10.2. LOISIRS

10.3. INCENDIE/INFRASTRUCTURE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. VARIA

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

90-04-25

Proposée par M. Sébastien Grondin et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

2.1. ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2025

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025 au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

91-04-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

2.2. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

La mairesse en a fait le suivi.

2.3. ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil ;

92-04-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. Gén	70 427.96\$
Incendie	22 748.52\$
Sécurité	146 462.35\$



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Voirie	11 087.12\$
Hygiène du milieu	10 958.24\$
Santé	2 330.50\$
Urbanisme	6 962.51\$
Loisirs	4 292.89\$
Salaires	24 673.18\$
Total	299 943.27\$

2.4. RÉOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

93-04-25

Proposée par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

2.5. CORRESPONDANCE

La correspondance est lue et sera déposée aux archives de la municipalité pour consultation.

2.6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andréa Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

2.7. RAPPORT DE LA MRC

La mairesse en a fait le suivi.

2.8. RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

M. Anthony Cyr fait le rapport des travaux réalisés au cours du derniers mois et ceux à venir.

3. RÈGLEMENTATION

3.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement N^o 403 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats.

94-04-25

AVIS DE MOTION est donné par M. René Breton et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques de Leeds adoptera le règlement N^o 403 concernant les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1. Dépôt du Rapport annuel – Application du règlement de gestion contractuelle 2024

Comme le prévoit l'article 961.4 du Code municipal du Québec, M. Anthony Cyr directeur général et greffier-trésorier par intérim, dépose au conseil municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ passée au cours du dernier exercice financier complet (1 janvier au 31 décembre 2024) avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$. Cette liste est disponible sur le site web de la municipalité.

4.2. Dépôt des rapports financiers 2024

95-04-25

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte le dépôt des rapports financiers pour l'année 2024.

Ces rapports financiers dont état d'un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 284 327\$.

5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE

5.1. Offre de services pour l'abat-poussière

ATTENDU la demande de pris pour l'achat d'abat-poussière pour la saison estivale 2025 (quantité approximative de 40 000 litres);

ATTENDU QUE les fournisseurs ayant soumis des prix sont :

- Transport Adrien Roy et Filles Inc. : chlorure de calcium liquide 35% : 0.4220 \$/litre (taxes en sus)
- Entreprises Bourget : chlorure de calcium liquide 35% : 0.4720 \$/litre (taxes en sus)

96-04-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'achat soit fait auprès de Transport Adrien Roy et Filles Inc. pour une dépense maximale de 16 500.00\$.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

5.2. Offre de services pour le balayage des rues

ATTENDU la réception du prix suivant pour le balayage des rues et des cours municipales pour la saisons estivale 2025 :

Les entreprises Trema Inc.: 154.00 \$/hre plus les frais de transport (taxes en sus) pour le balayage mécanique avec dompage à hauteur variable capacité 4,5 v³ et 164.00 \$/hre plus les frais de transport (taxes en sus) pour le balayage aspirateur, puissance 18 000 pcm et capacité de 6 m³.

97-04-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat soit reconduit pour 2025 avec Les entreprises Trema Inc.

5.3. Offre de services pour le débroussaillage

98-04-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Débroussaillage Adam Vachon au tarif horaire de 120.00 \$ taxes en sus pour le tracteur avec faucheuse latérale déportée à marteaux et un taux horaire de 125.00 \$ taxes en sus pour le tracteur avec bôme extensible.

6. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6.1. Pattern Energy – Prospection sur le territoire

ATTENDU QUE Pattern Energy désire développer, de concert potentiellement avec la MRC des Appalaches, un projet éolien d'une puissance envisagée de 150 MW et composé d'environ 23 éoliennes sur le territoire de la MRC des Appalaches, dont une portion du réseau collecteur serait implantée sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds (Projet éolien) ;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches désire potentiellement participer au Projet éolien notamment afin de veiller aux intérêts de la collectivité et lui faire bénéficier de retombées économiques importantes qui pourront notamment être investies pour des projets régionaux;

ATTENDU QUE le Projet éolien demeure assujéti à l'obtention d'autorisation et de processus de consultation auprès des autorités compétentes, dont le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), dans la mesure que le territoire visé par le projet éolien est situé sur des terres agricoles au sens de la Loi sur la protection du territoire agricole;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

ATTENDU QUE des études d'impacts environnementales devront également être effectuées afin d'apprécier les conséquences de l'implantation du Projet éolien sur l'environnement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds constitue le Milieu local aux termes des documents d'appels d'offres du fait que des infrastructures seraient implantées sur le territoire de la municipalité faisant partie de la MRC des Appalaches;

99-04-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte que la compagnie Pattern Energy fasse de la prospection sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds.

6.2. Demande CPTAQ – Dossier #449352

ATTENDU QUE la société en nom collectif Délices Dubois est propriétaire des lots 4 450 033, 4 450 391, 4 450 393 et 6 460 264.

ATTENDU QUE Mme Cindy Gagné-Gosselin et M. Rico Dubois sont propriétaires à titre personnel des lots 4 448 858, 4 448 860, 5 890 396 et 6 329 739.

ATTENDU QUE Mme Cindy Gagné-Gosselin et M. Rico Dubois sont associés et seuls propriétaires de la société en nom collectif Délices Dubois.

ATTENDU QUE les lots 6 460 264 et 4 450 393 sont contigus avec les lots 4 448 858, 4 448 860, 5 890 396 et 6 329 739.

ATTENDU QUE la CPTAQ considère l'ensemble de ces lots comme une seule même unité foncière.

ATTENDU QUE la société en nom collectif Délices Dubois a fait une demande d'autorisation à la Commission de Protection des Territoires Agricoles du Québec, le 12 mars 2025, dans le but de vendre les lots appartenant à la société Délices Dubois, tout en gardant les lots dont ils sont propriétaires à titre personnel.

ATTENDU QUE les lots seront vendus au propriétaire contigu.

ATTENDU QUE cette aliénation n'aura pas d'effets négatifs sur l'environnement, sur les ressources en eaux ou du sol du territoire de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

ATTENDU QUE cette demande respecte les règlements d'urbanisme de la municipalité.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

100-04-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer cette demande.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1. Grosses vidanges – 12 mai 2025

101-04-25

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les gros rebuts soient transportés au centre de tri de Service Sanitaire Denis Fortier le 12 mai 2025 au coût de 145.00 \$ par tonne métrique, taxes en sus.

QUE les objets prévus au ramassage soient énumérés dans l'annonce des Échos de Leeds, éditions avril et mai 2025.

8. SÉCURITÉ CIVILE

8.1. Renouvellement Croix-Rouge

102-04-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité renouvelle l'entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne en s'engageant à verser une contribution annuelle de 225.00\$ pour la période d'avril 2025 à mars 2026.

8.2. Dépôt du rapport d'activité en matière d'incendie pour 2024

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches a signé un protocole d'entente avec le ministre de la Sécurité publique relativement à l'établissement de schéma de couverture de risques en matière d'incendie;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches s'est engagée à déposer un rapport final d'activités;

103-04-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présente que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds :

- Dépose et adopte le rapport d'activité de l'année 2024 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre.
- Mandate la MRC des Appalaches à transmettre le rapport d'activité de l'année 2024 au Ministère de la Sécurité publique.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

8.3. Démission d'un pompier volontaire

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un avis de départ à compter du 10 mars 2025 de M. Alain Laroche-Nadeau au poste de pompier volontaire pour le service incendie de Saint-Jacques de Leeds;

104-04-25

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la démission de M. Alain Laroche-Nadeau comme pompier volontaire du Service Incendie.

8.4. CAUCA – Retrait de certaines personnes de la liste d'appel

ATTENDU QUE Mme Cyndie Morissette-Racine n'est plus pompière volontaire pour le service incendie;

ATTENDU QUE M. Alain Laroche-Nadeau n'est plus pompier volontaire pour le service incendie;

ATTENDU QUE Mme Geneviève Breton n'est pas, et n'a jamais été, pompière volontaire pour le service incendie;

105-04-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Directeur du service incendie, M. Kevin Pomerleau, mette à jour la carte d'appel de CAUCA en retirant les noms de Cyndie Morissette-Racine, Alain Laroche-Nadeau et de Geneviève Breton. De plus, M. Kevin Pomerleau devra fournir la preuve à la direction générale que la carte d'appel de Cauca a été corrigée avant le 17 avril 2025.

9. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

9.1. Camp de jour

9.1.1. Prévisions budgétaires

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance des prévisions budgétaires du camp de jour estival qui aura lieu le 23 juin au 22 août 2025 (8 semaines) et de la tarification proposée pour les inscriptions;

106-04-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte les prévisions budgétaires du camp de jour pour l'été 2025.

9.1.2. Embauche – animateurs



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

ATTENDU QUE les postes d'animateurs(trices) sont à combler pour la saison estivale 2025;

107-04-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les personnes suivantes soient engagées pour le camp de jour estival au tarif horaire fixé par le conseil municipal :

- Madison Gagnon
- Clara Malette
- Alyson Vachon
- Charles Bolduc
- Anne-Sophie Nadeau

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

10. COMITÉS DES ÉLUS

10.1. TRAVAUX PUBLICS

10.1.1.N/A

10.2. LOISIRS

10.2.1.N/A

10.3. INCENDIE/INFRASTRUCTURE

10.3.1.N/A

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andrée Gosselin invite les citoyens à la deuxième période de questions.

12. VARIA

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

108-04-25

Proposée par M. Sébastien Grondin et appuyé par Mme. Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h20.

Andrée Gosselin
Mairesse

Anthony Cyr
Directeur général/Greffier-
trésorier par intérim

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Andréa Gosselin
Mairesse

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Anthony Cyr
Directeur général/Greffier-
trésorier par intérim